

<p>Le compte administratif 2023 est adopté :</p> <p>Fonctionnement : Dépenses : 116090,43 € Recettes : 134973,94 €</p> <p>Investissement : Dépenses réelles:122139,21 € Recettes réelles : 49784,01 €</p> <p>Commandes en cours au 31/12 : 1000 € subventions attendues : 40610 €</p>	<p>Résultat de fonctionnement</p> <p>Excédent cumulé au 31/12/23 : 107342,26 €</p> <p>Résultat d'investissement</p> <p>Déficit cumulé au 31/12/2023 : 24537,41€</p> <p>financé par prélèvement sur l'excédent de fonctionnement</p>
<p>Le budget primitif 2024 est voté :</p> <p>Fonctionnement : Dépenses = recettes dont l'excédent reporté : 214410,45 €</p>	<p>Les augmentations portant sur nos principales dépenses nous rendent prudents</p> <p>Prévisions d'investissement :</p>
<p>Investissement : Dépenses = recettes y compris le report : 133504,58 €</p> 	<p>Après avoir réalisé de grosses dépenses en 2023 notamment dans la réfection des toitures de la salle de motricité en février et de la mairie en novembre puis de l'installation de l'aire de jeux en fin d'année aussi , nos réserves avaient fondu.</p> <p>Cette année 2024 sera une année de pause.</p> <p>Des radars pédagogiques seront installés prochainement.</p> <p>Le miroir du carrefour sera changé.</p> <p>Des travaux d'entretien des chemins ruraux seront entrepris si des subventions nous sont accordées</p> <p>Le verger communal a été nettoyé et des subventions sont attendues pour le remettre en état</p> <p>Enfin des fonds ont été réservés pour la maison Brown déclarée en état de péril imminent</p>

Les taux des **impôts locaux** resteront identiques à ceux de 2023 soit 28,11 % pour la taxe foncière et 18,99 % pour la taxe foncière non bâtie et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 8,75 %.
La recette totale brute des impôts représente une somme prévisionnelle de 36 800 €

LES IMPÔTS

Ce qui se passe dans la commune :

Mairie-Ecole



Les toitures sont refaites à neuf.

Un logement a été restitué par un locataire au dernier trimestre 2023.

Une remise en propreté doit avoir lieu prochainement, il sera ensuite reloué.

Médiathèque



Elle est ouverte les mercredis après-midi de 14 h à 18h et les vendredis soirs de 19h30 à 20h30.

Cet été, elle sera fermée tout le mois d'août

Une **heure du conte** pour les enfants a lieu le samedi matin une fois par mois en lien avec le relais familles rurales de Domèvre en Haye.

Un **club lecture** en lien avec les Aînés ruraux commence à bien fonctionner le 2ème mercredi du mois, il est ouvert à tous ceux qui sont intéressés.

Un **atelier informatique** est en ébauche également le mercredi après-midi. Il s'adresse aux personnes qui ne maîtrisent pas toutes les subtilités de leur ordinateur, tablette ou smartphone. Si vous êtes intéressés, il ne faut pas hésiter à passer à la médiathèque pour plus de renseignements. L'animateur s'adapte aux questions des participants.

Rues du Village



Le comblement des nids de poule est effectué par deux membres de l'équipe municipale régulièrement.

Le nettoyage des caniveaux est assuré par le passage de la balayeuse une fois par trimestre.

Le contrat d'entretien de tonte, taille est désormais passé avec la communauté de communes des Terres Toulaises (service technique intercommunal).

Cette année, la météo a contrarié les choses et les herbes ont poussé plus vite que l'intervention de tonte. Nous remercions vivement les habitants qui ont fauché devant chez eux entre les 2 passages.

Le fleurissement des bacs disposés dans le village est également assuré par des membres de l'équipe municipale et des bénévoles.

L'arrosage est confié aux riverains qui le veulent bien

Terrain de jeux



Le terrain de jeux a été posé en fin d'année 2023.

La remise en état de la pelouse a été réalisée en mai par une équipe d'élus et de bénévoles

Il est désormais à la disposition des enfants sous la surveillance d'adultes.

Chemins ruraux



Ils sont en plus ou moins bon état et plus ou moins fréquentés.

Les parties les plus abîmées ou proches du village sont programmées sur plusieurs années à condition d'obtenir des subventions.

La gestion des eaux pluviales du Chemin d'entre les deux bans a été discutée suite à plusieurs coulées sur la route. Dans un premier temps, le curage des fossés a été réalisé. Une étude est en cours pour la gestion de l'eau tout au long du chemin et des travaux d'amélioration, en lien avec la commune de Domèvre, propriétaire d'une partie du chemin.

Forêts



L'entretien des parcelles est assuré par les affouagistes.

Fin 2023, les réserves n'ont pas permis l'attribution d'affouages.

Fin 2024, il y aura un peu d'affouages et ils seront attribués comme d'habitude en fin d'année.

Pour l'avenir, la ressource sera limitée

Radars pédagogiques



Les habitants ont parfois l'impression que les voitures roulent vite..

Pour analyser les choses précisément, des radars pédagogiques sont installés aux deux entrées du village rue de la mairie.

Toutefois, ils sont mobiles et peuvent ponctuellement être installés ailleurs en fonction des besoins.

Le radar pédagogique est équipé d'un logiciel qui permet le comptage des véhicules et l'enregistrement de leur vitesse. Cet outil fonctionne même si le radar est éteint et n'affiche pas la vitesse.

Il est rappelé que la totalité des rues du village est limité à 30 km/h

La règle de priorité aux intersections à l'intérieur du village notamment à la patte d'oie du haut de la rue de l'Eglise est la priorité à droite.